

informés, paraît-il, qu'ils devaient refuser d'accepter la charge d'officiers-rapporteurs sous peine de destitution par le présent gouvernement de Québec, afin que ce dernier pût confier cette charge à deux de ces amis et partisans, et c'est ce qui a été fait. La manière dont le gouvernement fédéral a exercé le pouvoir conféré par la loi de nommer les officiers-rapporteurs, trouve sa pleine justification dans le fait que dans toutes les contestations d'élection, pas une pétition n'a allégué aucune irrégularité commise par les officiers-rapporteurs choisis par le gouvernement; bien qu'il y ait eu une avalanche de ces pétitions, bien que les candidats des deux partis aient été accusés de corruption, bien que plusieurs de ces candidats, dont quelques-uns appartiennent à la gauche, et au parti de la pureté, aient été déposés de leurs sièges parlementaires.

L'honorable chef de la gauche nous a parlé aussi de l'acte concernant le cens électoral, et il nous a dit qu'il espérait le voir révoquer en 1889. Cela pourrait arriver, si l'honorable monsieur arrivait lui-même au pouvoir; mais, pour me servir d'une phrase célèbre de M. Gladstone, cela n'entre pas dans la limite des possibilités supposables. Je suis heureux de constater que l'honorable chef de la gauche et ceux qui le supportent ont adopté et adopté une sage réserve concernant le traité des pêcheries. Naturellement, il serait prématuré de discuter maintenant cette mesure, avant que ce traité et les documents qui s'y rapportent, aient été eux-mêmes déposés sur le bureau de la Chambre. Même quand ce traité et ces documents seront sous nos yeux, pour des raisons que les honorables membres de la gauche comprendront, l'intérêt public exigera que la discussion sur ce sujet soit accompagnée d'une grande prudence. J'espère que je pourrai avoir privément sur ce point un entretien avec l'honorable chef de la gauche. L'honorable monsieur s'est efforcé de jeter du ridicule sur la prophétie que je fis, il y a quelques années, au sujet de la colonisation des Territoires du Nord-Ouest. Mes prévisions, je dois l'admettre, quoique basées sur les rapports de nos officiers, ne se sont pas réalisées. Mais si elles ne se sont pas réalisées, c'est dû en grande partie à la grande sincérité, à la grande habileté et à la grande persistance avec lesquelles les honorables membres de la gauche ont exprimé leurs opinions sur ce sujet.

Quelques honorables DÉPUTÉS: Oh! oh!

Sir JOHN A. MACDONALD: Les honorables membres de la gauche peuvent rire; mais leur rire n'effleure que leurs lèvres. Ces honorables messieurs savent que ce sont eux qui ont tant retardé la colonisation de ces Territoires.

M. LANDERKIN: Nous savons que le retard provient du mauvais gouvernement.

Sir JOHN A. MACDONALD: L'honorable monsieur dit qu'il le sait. C'est fort heureux qu'il sache quelque chose. L'honorable chef de la gauche a signalé la persistance avec laquelle nous parlons de la prospérité du pays. Nous affirmons cette prospérité avec persistance, parce que nous nous croyons justifiables de le faire. Mais qu'est-ce que cette persistance, comparée à celle des honorables membres de la gauche, qui, depuis l'établissement de la Confédération jusqu'à ce jour, n'ont cessé de se lamenter sur la misère du pays et sur l'augmentation de la pauvreté, excepté durant leurs cinq années de pouvoir, qui furent si prospères sous leurs auspices. Les honorables membres de la gauche ont fait entendre leurs lamentations dans cette Chambre; ils les ont fait entendre sur les plateformes publiques, dans leurs journaux et sur les hustings, et, cependant, le peuple du Canada a si peu senti sa misère, ou s'est trouvé si aveugle qu'il n'a pas voulu croire à toutes ces lamentations. Inconscient de son sort, le peuple du Canada a cru devoir se conduire, le 22 février 1887, comme ils l'étaient conduits en 1882 et en 1878, et il a donné son appui au parti qui s'obstine à ruiner le pays. Or, M. l'Orateur, notre pays est un pays

Sir JOHN A. MACDONALD

libre, et le peuple a le droit de se ruiner s'il le désire. Le peuple du Canada a déclaré, de manière à ce qu'il n'y eût aucun doute, qu'il préférerait le genre de ruine qu'il eût sous notre régime que l'espèce de prospérité qu'il pourrait recevoir des membres de la gauche. Il y a une différence d'opinion sur ce qui constitue la prospérité et sur ce qu'on entend par misère et calamité. Les deux partis ont différé d'opinion sur ces choses; la majorité nous a donné raison, et c'est pourquoi nous sommes ici sur les bancs du trésor. Outre les élections du 22 février 1887, il y a eu plusieurs élections partielles, et, chose étrange à dire, et tel est l'aveuglement du peuple du Canada, ce dernier a encore préféré la ruine venant de nos mains que les bénédictions promises par les honorables membres de la gauche, et notre peuple se montre aussi aveugle, bien qu'il possède des écoles communes, des écoles modèles, des universités, tous les avantages d'une éducation propre à lui donner une intelligence exacte des intérêts du pays.

Ce fait ne justifierait-il pas l'honorable chef de la gauche, s'il a quelqu'un, ou quelque chose à blâmer, de tourner contre l'ignorance du peuple, qui s'est prononcé en faveur de la politique nationale, qui a préféré le système économique vicieux que nous lui avons donné au système de libre-échange, sous lequel nos industries seraient ruinées par la concurrence étrangère? Comme je l'ai dit il y a un instant, l'honorable chef de la gauche a déjà été un avocat ardent de la politique nationale. Les paroles de l'honorable monsieur sont écrites. Il a soutenu cette politique avec autant de force, et même plus que je l'ai soutenue moi-même. On me dit que j'ai désiré non accroître la protection, mais simplement un rajustement du tarif. J'ai voulu, en effet, un rajustement, et ce rajustement consistait seulement à augmenter les droits sur les articles que nous pouvions manufacturer nous-mêmes, et supprimer les droits sur les articles que nous ne pouvons pas manufacturer ou produire dans ce pays. Mais l'honorable chef de la gauche fut jadis un protectionniste pur sang, et maintenant, peut-être par suite de la pression irrésistible de sa position politique, il est obligé d'abandonner ses anciennes prédilections, ses propres opinions politiques, et de déclarer que ce qu'il considérait jadis comme indispensable à la politique fiscale du pays n'est maintenant qu'un système vicieux. Vous connaissez l'histoire de l'homme qui se trouvait dans un asile d'aliénés. Je ne veux aucunement insinuer que mon honorable ami ne soit pas en possession de toutes les belles facultés qui l'ont distingué depuis qu'il est membre de cette Chambre. Je cite simplement cette histoire pour le besoin de l'argumentation. On demanda à l'homme qui se trouvait dans l'asile d'aliénés pourquoi il se trouvait là? Eh! bien, dit-il, cela dépend d'une différence d'opinion. Tout le monde croit que je suis fou, et je crois, moi, que c'est tout le monde qui est fou. La majorité l'a emporté, et je suis ici.

De même, mon honorable ami croit que nous avons adopté une politique économique vicieuse; mais la majorité est contre lui, et c'est pourquoi il se trouve présentement dans l'opposition. L'honorable chef de la gauche a aussi parlé des dépenses extravagantes faites pour la construction du chemin de fer du Pacifique, construction qui, selon lui, s'est opérée trop rapidement, et a coûté trop cher en argent et peut-être aussi en terres. Or, M. l'Orateur, supposons que l'on eût suivi la politique du gouvernement dont l'honorable monsieur fit partie, quelle serait la position, aujourd'hui? Comment pourrait-on transporter jusqu'à l'océan une récolte du Nord-Ouest? Le Nord-Ouest avait, cette année, à exporter environ 12,500,000 minots de blé, représentant 400,000 tonneaux. Or, le gouvernement dont l'honorable monsieur fit partie, promettait de faire transporter quarante tonneaux par jour en utilisant les cours d'eau et en construisant çà et là des tronçons de chemin de fer. Il aurait donc fallu, avec ce système, pour transporter toute la récolte de cette année, 10,000 jours, ou 66 $\frac{2}{3}$ années, en ne comptant que les saisons de navigation.